- Pistolet au modèle 1837 de Marine - Manuf. de Tulle



Ce pistolet, parfaitement conforme au réglementaire à l'origine a vu sa bride de baguette et sa baguette réglementaire supprimée. Pourquoi ? Mystère.

La calotte de crosse porte bien l'ancre de la Marine ainsi que la Marque de la modification « MT » à l'arsenal de Toulon . Il s'agit d'un premier modèle qui n'a pas de bride de crosse .

La baguette d'origine a été remplacée par une baguette de type Officier de Gendarmerie 1836.

Il s'agit sans doute d'un pistolet utilisé par un officier car on sait que ce modèle était parfois choisi par certains d'entre eux pour leur légèreté. C'est aussi l'époque ou la Gendarmerie était à la recherche d'un nouveau modèle pour remplacer le 1822T .

Copyright: La Pistole

de Tulle est parfaitement lisible sur la platine.